

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024



L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	26
Membres représentés	8
Membre absent	1
Secrétaire de séance	Pascal GIACOMEL
Date de la convocation des conseillers	20 novembre 2024
Date de l'affichage de la convocation	20 novembre 2024



PRÉSENTS :

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Madame Emma ABREU, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Hassan FERE, Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES

Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT

Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE

Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Dominique DI PONIO

Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE

Monsieur Hervé TOUGUET donne pouvoir à Madame Sylvie MUNDVILLER

Madame Aurélie TASTAYRE donne pouvoir à Monsieur Hassan FERE

Madame Danièle KAMENI, donne pouvoir à Monsieur Samir METIDJI

ABSENTE EXCUSÉE :

Madame Nadia GHARNIT

Conseil Municipal du 26 novembre 2024 – Délibération n° 2024-106/11-15

OBJET : Séjour au ski aux ALBIEZ (Savoie) 12/17 ans

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

Vu la délibération n° 2018-27/06-05 du 20 juin 2018, portant sur les tarifs des services municipaux de la ville de Villeparisis qui ne fixe pas le tarif des séjours ;

Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 18 novembre 2024.

Considérant l'intérêt par les enfants de bénéficier d'un séjour ski,

Considérant que la fixation du tarif des séjours vacances organisés durant la période d'hiver par la commune est libre.

Considérant le souhait de la commune d'adapter les tarifs des séjours d'hiver aux revenus des familles par l'application du quotient familial.

Entendu l'exposé de Monsieur Alain GOREZ, Adjoint au maire délégué à l'Éducation et au conseil communal d'enfants,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} :

APPROUVE la grille tarifaire ci-annexée.

Article 2 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	Pascal GIACOMEL Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20241128-24_10018-DE
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024

Annexe

Délibération n° 2024-106/11-15 du Conseil Municipal du 26 novembre 2024

Séjour au ski aux ALBIEZ (Savoie) 12/17 ans

Grille tarifaire

Grille tarifaire séjour ski - LES ALBIEZ du 22/05 au 01/03/2025

	Tranches du quotient familial	1enfant		2 enfants		3enfants	
		Prise en charge par la famille en %	Tarif	Prise en charge par la famille en %	Tarif	Prise en charge par la famille en %	Tarif
1	<849,90 € à 1019 €	24	205 €	22	188 €	20	171 €
2	de 1020 € à 1529,96 €	34	290 €	32	273 €	30	256 €
3	de 1529,97 € à 2209,93 €	46	393 €	44	376 €	42	359 €
4	de 2209,94 à 2889,93€	63	538 €	61	521 €	59	504 €
5	de 2889,94 à 3569,90 €	75	641 €	73	623 €	71	606 €
6	de 3569,91 à 4999,99 €	80	683 €	78	666 €	76	649 €
7	>5000 €	90	769 €	88	751 €	86	734 €
-	Extérieurs Plein Tarif	100	854 €	100	854 €	100	854 €

La déclinaison des paiements échelonnés se fera selon le tableau ci-dessous :

Grille tarifaire séjour ski - LES ALBIEZ du 22/05 au 01/03/2025

Tranches	1enfant			2 enfants			3enfants		
	1er versement	2e versement	3e Versement	1er versement	2e versement	3e Versement	1er versement	2e versement	3e Versement
<849,90 € à 1019 €	70 €	70 €	65 €	65 €	65 €	58 €	57 €	57 €	57 €
de 1020 € à 1529,96 €	100 €	100 €	90 €	91 €	91 €	91 €	90 €	90 €	76 €
de 1529,97 € à 2209,93 €	131 €	131 €	131 €	130 €	130 €	116 €	120 €	120 €	119 €
de 2209,94 à 2889,93 €	180 €	180 €	178 €	174 €	174 €	173 €	168 €	168 €	168 €
de 2889,94 à 3569,90 €	214 €	214 €	213 €	208 €	208 €	207 €	202 €	202 €	202 €
de 3569,91 à 4999,99 €	228 €	228 €	227 €	222 €	222 €	222 €	217 €	217 €	215
>5000 €	257 €	257 €	255 €	251 €	251 €	249 €	245 €	245 €	244 €
Extérieurs Plein Tarif	285 €	285 €	284 €	285 €	285 €	284 €	285 €	285 €	284 €

Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20241128-24_10018-DE
 Date de télétransmission : 28/11/2024
 Date de réception préfecture : 28/11/2024